

## **Crainhem : le français contre une hausse fiscale**

n.c.

Jeudi 14 janvier 2010

Des élus de la liste d'union néerlandophone et de la section locale de l'Open VLD (opposition), se sont récemment exprimés en français lors d'une réunion du conseil communal de la fin du mois de décembre dans le but d'obtenir l'annulation d'une hausse des additionnels communaux à l'IPP et au précompte immobilier. Plainte a été déposée auprès du gouverneur du Brabant flamand.

Des élus de la liste d'union néerlandophone et la section locale de l'Open VLD (opposition), se sont récemment exprimés en français lors d'une réunion du conseil communal de la fin du mois de décembre dans le but d'obtenir l'annulation d'une hausse des additionnels communaux à l'IPP et au précompte immobilier.

D'autres élus de ces formations ont ensuite déposé plainte auprès du gouverneur du Brabant flamand contre les dispositions adoptées après l'usage illégal du français par ces conseillers.

Le député fédéral et chef de ce groupe néerlandophone Luk Van Biesen a confirmé jeudi le dépôt d'une plainte auprès du gouverneur du Brabant flamand.

*« Au cours du conseil communal en question, nous avons déposé et expliqué le contenu d'une proposition d'amendement en français. Nous espérons ainsi faire comprendre aux francophones ce qu'ils font subir aux habitants de la commune en portant les additionnels à l'Impôt sur les Personnes Physiques et au précompte immobilier de 5 à 7,5 % et de 850 à 950 points ».*

*« Déposer une plainte contre le fait que nous avons nous-mêmes parlé en français est effectivement fou. Mais c'est l'ultime moyen de forcer le gouverneur à suspendre la décision et de faire en sorte que nous en rediscutions au prochain conseil communal prévu à la fin du mois », a-t-il affirmé soulignant que le bourgmestre faisant fonction et la majorité francophone ne les avaient pas empêchés de s'exprimer en français.*

Interrogé jeudi, le bourgmestre non nommé de la commune, Arnold d'Oreye s'est refusé à tout commentaire à ce sujet.

**(D'après Belga)**